

CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 18 OCTOBRE 2011
1ER TRIMESTRE

Présents:

Parents: Madame Boutet; Madame Bouissou; Madame Gayraud; Madame Pons; Madame Monginet, Madame Samhat

Représentant de la mairie: Monsieur Descons.

Enseignants: Monsieur Laborde. Madame Manaud. Madame Balard. Madame Sikula. Madame Giroux.

ATSEM: Madame Coupeau.

Présentations :

Félicitations aux nouveaux représentants de parents: 77 votants à l'élection des parents d'élèves sur 302 électeurs.

Rappel des attributions du conseil d'école.

Vote du règlement intérieur du conseil d'école: validation des délibérations automatiquement 7 jours après avoir reçu le procès verbal.

I Effectifs :

165 élèves à ce jour

64 Petite Section.

46 Moyenne Section

55 Grande Section.

Soit 27,5 élèves par classe.

4 classes de PS/MS, et 2 classes de GS

Prévisions des PS 2011-2012 52 élèves.

Salle de sieste située dans la salle de motricité depuis la deuxième semaine de la rentrée (25 élèves y dorment) plus de 80 élèves mangent à la cantine, il y a un seul service.

II Travaux :

En cours : renforcement des grilles, la toiture.

Peinture classe Mme Sikula. En attente, pas de calendrier annoncé.

Première semaine de décembre sera placée une réunion pour lister les travaux et leur priorité en présence des parents d'élèves et de la mairie.

Un chalet a été demandé par l'école pour servir de rangement aux jeux individuels de cour. Cela a été pris en note par la mairie mais il faut rénover un des chalets.

III Budget :

● **Fonctionnement** : budget alloué : 62 € par enfant
qui se répartissent ainsi :

Budget collectif: 32€ par élève : en fournitures scolaires, téléphone
abonnement internet, photocopieur, matériel collectif

Budget pour chaque classe 30 € par enfant.

- **Investissement** : 1 500 € par an cette année, ce budget a été utilisé pour l'achat de bancs avec dossier pour 3 classes de PS-MS et un meuble pour une classe de GS
- Subvention CDC 4760€ pour les sorties et spectacles.
- La CDC propose une sortie gratuite par an vers un site « remarquable » de la Communauté des Communes

IV Règlement intérieur de l'école :

2.2 Absences:

Modifications: doivent être signalées dès la première demi-journée.

2.4 Entrée des classes:

A été rayé « toute personne arrivant après ces horaires devra signer le cahier des retards au bureau du directeur » car il n'y a plus d'agent administratif pour fermer le portail ou présenter le cahier.

3. L'Accem ne possède plus la petite salle au rez de chaussée car elle a été aménagée en salle de classe. La mairie demande à l'école d'appeler les parents avant que l'enfant soit mené à l'Accem à 11h50 et à 16h40 quand l'inscription de l'enfant a été oubliée par les parents.

Le règlement intérieur est voté et accepté.

V Sécurité :

- Alerte réalisée le 4 octobre 2011 : évacuation en 2mn et 15 s.
les 6 classes n'étaient pas toutes dans leur salle, les enseignants et les élèves étaient prévenus de cette alerte.
le lieu de regroupement, en cas d'alerte incendie, se situe sur le parking .
Une alerte incendie aura lieu cette année encore, pendant le temps de sieste.
Il y aura deux autres alertes incendie.
- PPMS : Mis en place en 2007.

Deux cas selon le type d'accident majeur: confinement/ évacuation.

Cette année l'exercice portera sur le confinement , il aura lieu durant le premier trimestre.

MR Laborde demande à nouveau le plan d'évacuation de l'école maternelle.

VI Le projet d'école :

Projet d'école pour les années : 2011 à 2014

- 1er Axe : comprendre pour mieux apprendre, amener les enfants à résoudre des problèmes dans différents domaines par des situations déclenchantes en s'inscrivant dans des activités parlantes pour les élèves. Elargissement de l'ancien PE à tout type de problème en se servant de la démarche d'investigation (situation-questionnement-hypothèses-vérification par expériences ou recherches documentaires).
- 2° Axe: versant culturel: mise en place de recherches pour produire une oeuvre.
- 3° Axe : mise en place de groupes de prévention de MS en liaison avec le Rased., pour aider les enfants à devenir élève.
- 4° Axe : Aide personnalisée, apportée par l'enseignant de la classe à de petits groupes.

VII Organisation du RASED:

Cette année, le Rased est composé d'une psychologue scolaire (Mme Ritz), d'une maîtresse G (Mme François) et d'une maîtresse E (Mme Marty)

Il a été mis en place des groupes de prévention en MS, des groupes de besoin suivront dans le cours de l'année dans les classe de MS et GS dont l'objectif principal sera le « devenir élève ».

VIII Coopérative scolaire:

Solde à ce jour: 14050,89 €

Cotisations parents OCCE: 1851 euros (participation des familles 15 euros pour 1 enfants; 19 euros pour 2 enfants.

Communauté des communes : 4760 euros

Nous sommes à la recherche de spectacles pour l'année scolaire, nos pré-inscriptions à Odysseus n'ayant pas été retenues.

Possibilité de spectacles proposés par la mairie de Toulouse, par l'Estive à Foix et la MJC de Pamiers.

Projet d'achat de matériels de récréation pour compléter roues, relance auprès de la mairie sur la mise en place d'un chalet, lieu de stockage des jeux.

IX Questions diverses :

- Les personnes faisant fonction d'ATSEM ayant toutes le diplôme CAP petite enfance requis vont passer le concours de la fonction publique pour avoir le titre d'ATSEM le Jeudi 20 Octobre.
- La plupart des réponses aux questions ont été données durant le conseil d'école.
- Sécurisation des bâtiments bordant le parking?
Réponses de la mairie: des tuiles de la maison qui menaçaient de tomber ont été enlevées.

Le conseil d'école tient à rappeler aux parents de ne pas oublier d'inscrire leur enfant à la cantine ou à l'Accem du soir.

En effet , les repas supplémentaires non prévus gênent le fonctionnement de la cantine et de l'ACCEM

La séance est levée à 20h30.

Le président



La secrétaire

